



L'Essen-ciel

Novembre

2025





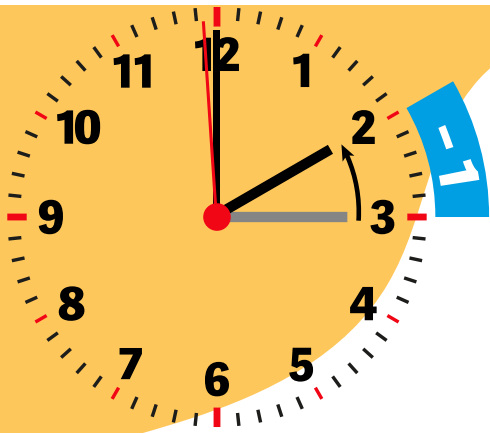
Novembre

Dates importantes

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	PARUTION DES BULLETINS 20 RENCONTRE DE PARENTS	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE 21
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 18 H 30 24	25	26	27	28

17 au 21 novembre : SEMAINE DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

Les professionnels ont le vaste mandat de soutenir, d'aider et d'accompagner les élèves, mais aussi de collaborer avec les enseignantes et enseignants pour développer de nouvelles stratégies. Ce sont des experts dans leur domaine et ils collaborent chaque jour de façon étroite avec les directions de services et d'établissements.



On recule l'heure !



Dans la nuit du samedi 2 novembre au dimanche 3 novembre, on recule les horloges d'une heure. Soyons au rendez-vous à l'heure lundi matin !



Premier bulletin



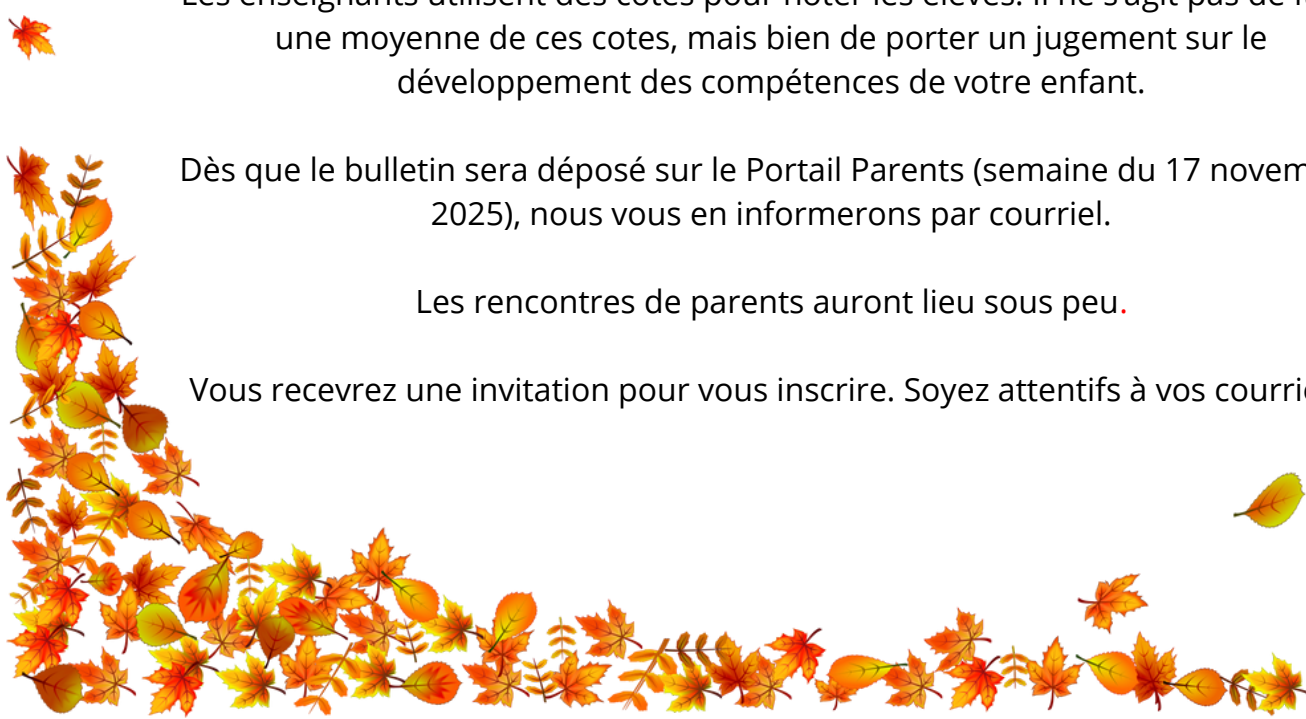
Nous sommes en préparation pour la réalisation du premier bulletin. La présence de vos enfants est essentielle jusqu'au 20 novembre prochain car les enseignants font l'enseignement de notions importantes et amènent les élèves à réaliser des travaux et des examens afin de valider les apprentissages réalisés.

Les enseignants utilisent des cotes pour noter les élèves. Il ne s'agit pas de faire une moyenne de ces cotes, mais bien de porter un jugement sur le développement des compétences de votre enfant.

Dès que le bulletin sera déposé sur le Portail Parents (semaine du 17 novembre 2025), nous vous en informerons par courriel.

Les rencontres de parents auront lieu sous peu.

Vous recevrez une invitation pour vous inscrire. Soyez attentifs à vos courriels!



Habillement des élèves

Nous avons pu observer que certains de nos élèves n'arrivent pas suffisamment vêtus à l'école. Pour avoir du plaisir à jouer à l'extérieur, il ne faut pas avoir froid !

Il est **important** de s'assurer que votre enfant soit vêtu convenablement lorsqu'il quitte la maison. Il ne faut pas oublier que votre enfant sort à l'extérieur pour les récréations et lors de la période du dîner.

Pour la période hivernal, **tous les élèves** (du préscolaire à la 6e année) doivent porter un manteau, un pantalon de neige, une tuque, des bottes et des mitaines.

Nous ne garderons pas les élèves à l'intérieur même s'ils n'ont pas les vêtements appropriés, mais ils devront rester sur la partie asphaltée près du mur de l'école.

Les récréations extérieures permettent aux élèves de s'aérer le corps et l'esprit.

Vêtements perdus

Afin d'éviter la perte de vêtements et d'objets personnels pouvant ainsi vous occasionner des frais supplémentaires, nous vous demandons d'identifier clairement les vêtements et le matériel scolaire de votre enfant. L'arrivée des matins frisquets fait déborder notre coin des objets perdus avec les vestes et chandails qui sont retirés en cours de journée. Assurez-vous que votre enfant rapporte ses effets personnels à la maison. Encouragez-le à venir visiter régulièrement le coin des objets perdus. La meilleure façon pour que ces objets retrouvent leur propriétaire est qu'ils soient clairement identifiés.

Soyez assurés que tout objet identifié sera retourné à son propriétaire. Si votre enfant ne reçoit pas ce qu'il a perdu, c'est qu'il n'était pas identifié ou qu'il n'a pas été retrouvé. Il s'agit d'une mesure préventive afin de réduire le nombre d'objets perdus. Veuillez noter que considérant la grande quantité de vêtements non identifiés, quelques fois par année, les vêtements non réclamés seront acheminés aux organismes aidant les familles démunies.



Cross-country école

Félicitations à tous les élèves pour leur belle participation à cette belle activité qui s'est très bien déroulée lors d'une magnifique journée ensoleillée !

Merci particulièrement aux enseignants d'éducation physique pour toute l'organisation de ce cross-country.

Nous tenons également à remercier tous les parents bénévoles pour leur temps précieux.

Voici le nom des élèves qui se sont démarqués :



Degré	Filles	Garçons
Préscolaire 4 ans	1. Hania Mauladadzada – 042 2. Dimitra Alikí Panousi – 042 3. Imana Mohamed – 041	1. Adam Johnny – 042 2. Mateo Nolasco – 042 3. Louis Martin - 042
Préscolaire 5 ans	1. Lou-Ann Lachapelle – 051 2. Serena Mehanna – 053 3. Julia Cholet - 052	1. Malik Bourass – 051 2. Mehdi Taleb – 051 3. William Nadeau - 051
1 ^{re} année	1. Aminata Camara – 103 2. Emma Boulanger – 103 3. Tiziri Ahmed Khodja - 103	1. Lucas Charpentier – 102 2. Charles-Émile Plante – 103 3. Malik Cherilus - 102
2 ^e année	1. Rebecca Jeune – 202 2. Noémie Chartrand – 201 3. Manessa Karaki - 201	1. Arthur Bouquet – 202 2. Elio Mehanna – 202 3. Logan MacDonald - 201
3 ^e année	1. Tasnime Assouag - 302 2. Priscillia Ndefi – 301 3. Léane Toupin - 303	1. Jacob Gourdeau – 301 2. Isaac Sanches-Castonguay – 302 3. Elliot St-Jean - 303
4 ^e année	1. Jannat Bourass – 402 2. Mila Kouaoukab – 401 3. Sabrina Chiper - 403	1. Ismaël Diop – 403 2. Milan Vigneault – 401 3. Nathan Maurice - 923
5 ^e année	1. Maïssa Haddad – 503 2. Charlotte St-Jean – 503 3. Elsie Toupin - 501	1. Alexander Ltfallah – 503 2. Dax Bernard Poirier – 502 3. Mohamed Ali Deffaf - 503
6 ^e année	1- Joanie Morissette - 602 2- Marika Bédard - 602 3- Emma Maria Botsis - 601	1. Mohammed Chaaban – 601 2. Loïc Bolduc – 602 3. Alek Roblin – 601





Voici le nom des élèves qui
forment le conseil d'élèves
pour cette année

Groupe 401 - Mila Kaoukab
Groupe 402 - Jannat Bourass
Groupe 403 - Haley Trudelle
Groupe 501 - Malika Soré
Groupe 502 - Anne-Sophie Trudelle
Groupe 503-603 - Nathan Laplante
601: Annabella Houle
602: Justin Lambert
923: Alex Trottier
924: Farida Ahmed Mohamed Hanoura

Merci



**Arbres et clôtures endommagés
Situation en cours de résolution**

Chers parents,

Nous souhaitons vous informer que nous sommes pleinement conscients des dommages survenus aux arbres et aux clôtures situés sur le terrain de l'école.

Ces incidents ont été signalés au Centre de services scolaire, qui a pris en charge le dossier.

Soyez assurés que les démarches nécessaires ont été entreprises et que les réparations seront effectuées sous peu. La sécurité et le bien-être de nos élèves demeurent notre priorité, et nous suivons la situation de près.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.



L'équipe de direction



Groupe 041 - Léa Lamoureux-Faber
Groupe 042 - Aliko Dimitri-Panousi
Groupe 051 - William Nadeau
Groupe 052 - Nathan Côté
Groupe 053 - Clémence Lambert
Groupe 101 - Benjamin Carlos
Groupe 102 - Élodie Brazeau
Groupe 103 - Félix Maxime Poirier
Groupe 201 - Yeva Charbel
Groupe 202 - Christina Chipéri
Groupe 301 - Inaya Bezzou
Groupe 302 - Mayden Richard
Groupe 303-403 - Rose Lambert
Groupe 401 - Julianne Moses
Groupe 402 - Jannat Bourass
Groupe 501 - Elsie Toupin
Groupe 502 - Florence Aubin
Groupe 503-603 - Ariana Zavala Cooper
Groupe 601 - Anaé Dion
Groupe 602 - Émile St-Pierre
Groupe 921 - Iyad Rhoualemi
Groupe 922 - Vincent Richard
Groupe 923 - Thalya D'Haïti Auguste
Groupe 924 - Mélyssa Duval

MATÉRIEL OUBLIÉ À L'ÉCOLE



Chaque enseignant fait faire les sacs des élèves avec toute l'aide nécessaire afin que vos enfants n'oublient rien.

Il **n'est pas permis** de revenir à l'école chercher des effets scolaires oubliés.

Les éducatrices du service de garde seront gardiennes de cette règle.
SVP, rendons nos élèves responsables!

Merci de nous aider!



Enfants malades

Lorsque votre enfant est malade, il est **fortement** recommandé de le garder à la maison. Veuillez noter que lorsque vous devez lui donner des Tylenol ou autres avant de quitter la maison, c'est probablement un signe qu'il est préférable de le garder à la maison.

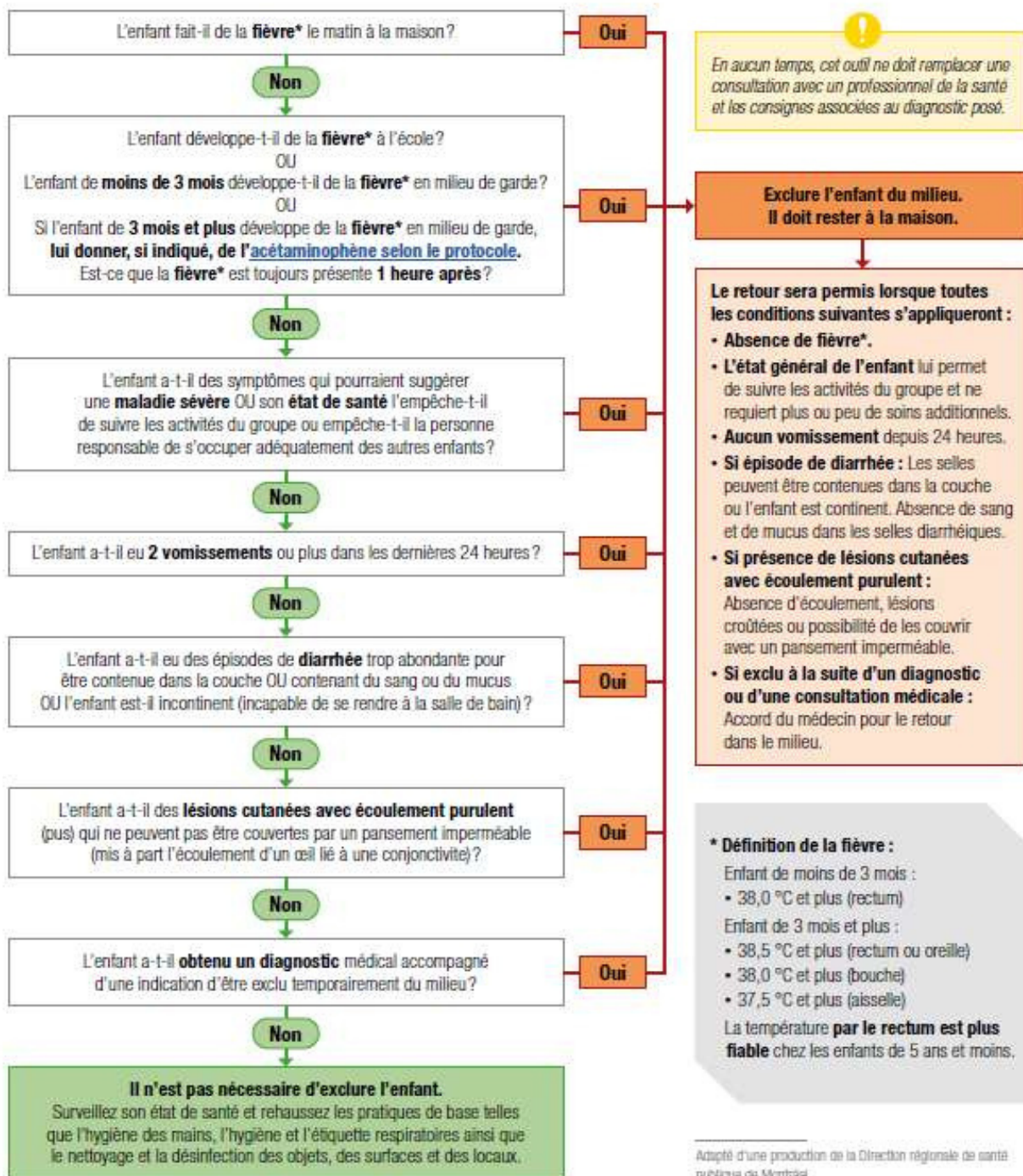
De plus, lorsqu'il fait de la fièvre ou qu'il a des vomissements, il ne peut revenir à l'école seulement lorsque la fièvre, la diarrhée ou les vomissements sont terminés depuis 24 heures.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au tableau que vous retrouverez à la page suivante.

Celui-ci provient de la santé publique.



Critères d'exclusion d'un enfant d'un milieu de garde ou d'un milieu scolaire





Maladies à déclaration obligatoire

Chaque année, certains de nos élèves sont affectés par différentes maladies et pour éviter les risques de propagation, le Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux (CISSS) communique aux établissements scolaires une marche à suivre lorsque des cas sont signalés.

Nous comptons donc sur la collaboration de tous les parents afin de nous informer des maladies que pourraient avoir leurs enfants et des traitements en cours. Pour notre part, nous suivons les consignes du CISSS qui peuvent se traduire par l'envoi d'une lettre aux élèves du groupe, du niveau ou de toute l'école.

Les maladies infectieuses pour lesquelles le secrétariat de l'école doit être avisé sont :



- La cinquième maladie (érythème infectieux)
- La coqueluche
- La gale
- La gastro-entérite
- L'hépatite A
- L'impétigo
- L'influenza
- La méningite à méningocoque
- Le molluscum contagiosum
- La mononucléose infectieuse
- Les oreillons
- L'oxyurose (vers)
- La pédiculose (poux)
- La pharyngo-amygdalite streptococcique, scarlatine
- La rougeole
- Le syndrome pieds-mains-bouche
- La teigne
- La varicelle



Évidemment, aviser l'école nous permet d'agir en prévention et fait en sorte que le problème ne perdure pas.





Le saviez-vous ?

- Les poux de tête se trouvent souvent chez les enfants qui fréquentent le milieu scolaire ou le milieu de garde, particulièrement au moment de la rentrée scolaire.
- Ils s'attaquent à tout le monde, les riches comme les pauvres.
- Ils aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales.
- Ils ne causent pas toujours des démangeaisons du cuir chevelu.
- Ils ne se traitent pas avec des shampoings ordinaires; un traitement spécial contre les poux est nécessaire.
- Ils ne transmettent pas de maladies.

• • • Les poux de tête

- Ce sont de minuscules insectes grisâtres.
- Ils se nourrissent de sang humain.
- Ils vivent près de la racine des cheveux et parfois sur les sourcils et dans la barbe.
- Ils ne vivent pas sur les animaux domestiques.
- Ils ne sautent pas et ne volent pas.
- Les femelles pondent en moyenne 5 œufs (lentes) par jour.



• • • Les lentes

- Elles s'accrochent à la tige des cheveux.
- Elles sont difficiles à enlever.

LES LENTES VIVANTES

- Ce sont des œufs de couleur blanc grisâtre qui ressemblent à des pellicules gonflées, luisantes et translucides.
- Elles se trouvent le plus souvent à moins de 6 mm du cuir chevelu.

LES LENTES MORTES

- Elles sont plus blanches et desséchées.
- Elles se trouvent surtout à plus de 6 mm du cuir chevelu.



Une **pellicule**, une **poussière** ou une **saleté** qui s'enlève facilement **n'est pas une lente**.

• • • Comment les poux de tête s'attrapent-ils ?

- Les poux passent **facilement** d'une tête à l'autre au **contact des cheveux**, par exemple au moment d'une accolade.
- Les poux de tête **ne s'attrapent pas facilement au contact d'objets personnels**, tels que les chapeaux, les peignes, les brosses à cheveux et les taies d'oreiller, ni par contact avec les dossiers de divans, les draps, les tapis, les lunettes, etc.

• • • Comment savoir si on a des poux ou des lentes ?

Par un examen de la tête, de préférence avec un peigne fin destiné à cet usage. On trouve généralement moins de 10 à 20 poux sur une tête infestée, d'où l'importance de faire un examen attentif.

QUAND ?

- Au moins une fois par semaine, après le lavage des cheveux, surtout au moment de la rentrée scolaire.
- Tous les jours s'il y a présence de poux dans l'entourage.
- Dès qu'il y a démangeaison du cuir chevelu.

COMMENT ?

- Placer la tête sous un bon éclairage : les poux de tête fuient la lumière, ce qui permet de les voir se déplacer; une loupe peut aussi aider à les trouver.
- Mouiller les cheveux avant de passer le peigne fin. L'application d'un revitalisant facilite la recherche des poux. Toutefois, les traitements pour les cheveux Kwellada-P® 1% et Nix® 1% sont moins efficaces si vous utilisez un revitalisant, un produit à base de silicone ou du vinaigre dans vos cheveux. N'utilisez pas ces 3 produits immédiatement avant un traitement avec Kwellada-P® 1% ou Nix® 1% et attendez 2 jours après le traitement avant de les utiliser (voir section *Comment traiter les poux*).
- Rechercher les poux et les lentes, surtout derrière les oreilles et près de la nuque.
- Séparer les cheveux en mèches de la largeur du peigne fin ou, pour les cheveux très longs, en mèches d'environ 2 cm.
- Passer le peigne fin dans la chevelure, mèche par mèche depuis le cuir chevelu jusqu'à l'extrémité du cheveu.

- Examiner les cheveux par sections, d'un côté à l'autre de la tête et depuis la zone frontale jusqu'à la nuque.
- Après chaque coup de peigne, vérifier la présence de poux ou de lentes sur le peigne fin.

Il est important de se **laver les mains** après chaque examen.



• • Que faire si on a des poux ou des lentes ?

- Appliquez le plus tôt possible un traitement contre les poux.
- Avisez l'école, le service de garde et les personnes ayant été en contact étroit avec la personne infestée. En règle générale, l'enfant ne devrait pas être exclu de l'école ou du service de garde.
- Examinez la tête de **toutes les personnes** dans la famille.



Traitez **SEULEMENT** les personnes qui ont des poux ou des lentes **vivantes**. Le traitement est plus efficace lorsque toutes les personnes ayant des poux ou des lentes vivantes sont traitées **en même temps** (la même journée). Dans le cas de lentes, il peut être difficile de déterminer si elles sont mortes ou vivantes. Dans le doute, consultez un professionnel de la santé avant de traiter.

• • Comment prévenir les poux de tête ?

Quelques conseils à rappeler aux enfants.

- Éviter de se coller la tête contre celle des autres.
- Placer les tuques, les casquettes et les foulards dans leur manche de manteau.
- Ne pas partager leurs objets personnels tels que peigne, brosse, barrettes et chapeaux.
- Garder les cheveux longs attachés.

Examiner régulièrement la tête des enfants.

Il n'existe pas de traitement de prévention. Seuls un dépistage et un traitement rapides des personnes infestées peuvent prévenir la propagation des poux de tête.

La collaboration des parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.



• • Principes d'application

Toutes les applications recommandées doivent être administrées, même si l'on ne voit plus de poux vivants et de lentes viables dans la chevelure. Pour augmenter les chances de réussite, on recommande d'utiliser également un peigne fin pour enlever les poux et les lentes pendant le traitement.

Si des **poux vivants** sont observés 17 jours **après la première application du produit**, il est recommandé de refaire un traitement en utilisant un produit qui se trouve dans une case ou une colonne différente du tableau ci-dessous.

Consulter un professionnel de la santé (pharmacien, infirmière ou médecin) pour tout doute sur l'efficacité du traitement.

• • Procédure pour enlever les lentes

- Appliquer **une serviette humide sur le cuir chevelu** durant au moins 30 minutes. Cela permettra de décoller les lentes plus facilement.
- Placer la tête sous un bon éclairage; une loupe peut aussi aider à les trouver.
- Se munir d'un peigne fin pour les poux de tête et se placer à la portée de l'eau chaude.
- Démêler les cheveux avec un peigne ordinaire.
- Séparer les cheveux en mèches de la largeur du peigne fin ou, pour les cheveux très longs, en mèches d'environ 2 cm.

- Passer le peigne fin mèche par mèche.
- Incliner le peigne fin vers le cuir chevelu et l'enfoncer dans la mèche de cheveux le plus proche possible du cuir chevelu.
- S'assurer que les dents du peigne fin ont bien pénétré la mèche de cheveux jusqu'au fond du peigne.
- Faire glisser le peigne fin depuis le cuir chevelu vers l'extrémité de la mèche de cheveux.
- Examiner les cheveux par sections, d'un côté à l'autre de la tête et depuis la zone frontale jusqu'à la nuque.
- Porter une attention particulière à l'arrière des oreilles et à la nuque.
- Tremper le peigne fin dans l'eau chaude après chaque coup de peigne.

Pour enlever une lente qui résiste au peigne fin, on peut utiliser les ongles ou une pince à sourcils, en les faisant glisser le long du cheveu.

Le peigne fin et le peigne ordinaire doivent être nettoyés selon l'une des méthodes décrites ci-dessous.

• • • Nettoyage des objets personnels

Le risque de transmission par des objets personnels est minime, mais si vous recevez un avis de l'école ou du service de garde, traiter les effets personnels (litterie, peignes, brosses à cheveux, chapeaux, casquettes et autres accessoires) régulièrement utilisés par la personne infestée selon l'une des méthodes suivantes :



- Faire tremper ces effets personnels dans un shampoing contre les poux (non dilué) pendant 5 à 10 minutes.
ou
- Faire tremper ces effets personnels dans l'eau chaude (environ 65 °C ou 150 °F) pendant 5 à 10 minutes.
ou
- Mettre les vêtements dans la sècheuse au réglage chaud, pendant 20 minutes.
ou
- Faire nettoyer les vêtements à sec.
ou
- Entreposer ces effets personnels pendant 10 jours dans un sac de plastique fermé hermétiquement.

On déconseille fortement de vaporiser des insecticides dans la maison, sur les meubles ou sur les autres objets de l'environnement. Cette mesure est inefficace pour le contrôle des poux de tête. De plus, elle peut représenter un risque important pour la santé des personnes et des animaux exposés de cette façon à un produit potentiellement toxique. Les tapis et divans peuvent être nettoyés avec un aspirateur.

Le présent document peut être consulté dans la section Documentation du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante : Quebec.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2022
ISBN 978-2-550-92037-3 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-92038-0 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielle, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.





Pour les parents d'enfant de 4e année du primaire.

Dans le cadre du programme de vaccination québécois, le calendrier prévoit la vaccination contre les virus du papillome humain (VPH) des enfants en 4e année du primaire. Voici un nouveau service pour aider les parents à prendre des décisions éclairées sur la santé de leur enfant : le service de conseil en vaccination pour les parents, appelé MIIKOHVAC.

CENTRE DE
RECHERCHE

CHUS

MIKOHVAC

Entretien motivationnel pour améliorer les
connaissances en vaccination VPH

À quoi sert la
vaccination contre
les VPH ?

Pourquoi offrir
ce vaccin en
4^e année ?



J'ai lu beaucoup de
renseignements sur les
réseaux sociaux,
lesquels sont exacts ?

**Vous cherchez un espace sans jugement pour poser vos
questions sur la vaccination contre les VPH?**



empathique



**validé
scientifiquement**



**selon vos
disponibilités**



**Consultez gratuitement un
conseiller en vaccination :**

www.immunize.ca/fr/miikohvac



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada



Financé par l'Agence de la santé publique du Canada. Offert du 03/03/2025 au 31/03/2026
Le projet de recherche est approuvé par le CER du CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Chercheur responsable: Dr Arnaud Gagneur

Date: 5 mars 2025

